

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le lundi 6 Février 2023, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Yvan Proulx	(02)
	François Binet	(03)
	Régis Audet	(04)
	Yanick Vachon	(05)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent</u> :	Michel Rivard	(01)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

014-02-2023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2023**
- 3. FINANCES**
 - 3.1. Dépôt du rapport financier 2022
 - 3.2. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Loisirs et Sports A-T
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1. Programme d'aide à la voirie Locale (PAVL) – Volet Entretien du Réseau Local (ERL)
 - 6.2. Embauche – Adjointe administrative
 - 6.3. Programme de prévention – ACCISST
 - 6.4. Soumission ordinateur / téléphone adjointe
 - 6.5. Autoriser la signature de l'entente de délégation de gestion du ministère des ressources naturelles et des Forêts
- 7. CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION**
 - 7.1. Demande pour entente intermunicipale – St-Mathieu-d'Harricana
- 8. CORRESPONDANCE SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 8.1. Entente intermunicipale Partage d'inspecteur
- 9. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 10. VARIA**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

015-02-2023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2023

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 Janvier 2023 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 16 Janvier 2023 soit accepté tel que rédigé.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

Madame Manon Labrecque, comptable, dépose le rapport financier 2022.

016-02-2023

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 22 593.07\$

Comptes à payer avec les chèques # 17 à 33 pour un total de 9 789.82\$

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

LOISIRS ET SPORTS A-T

017-02-2023

ATTENDU QUE nous avons été accepté à l'aide financière au programme l'Unique pour un remboursement allant jusqu'à 75% et ce jusqu'à un maximum de 1000\$.

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Yanick Vachon

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise l'agente de développement a procédé à l'achat de deux paniers de basket qui seront installés à la patinoire de Manneville ainsi qu'un jeu de Pickelball. portatif.

018-02-2023

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 253 113\$;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

019-02-2023

EMBAUCHE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par François Binet

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité procède à l'embauche, Mme Nathalie Desgagné, à titre d'adjointe administrative, aux conditions précisées dans la politique des ressources humaines et salariales. Madame Desgagné entrera en fonction à compter du 13 Février 2023.

QUE la municipalité nomme Mme Natalie Desgagné responsable d'émissions des permis et certificats.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent monsieur le maire, Pascal Rheault et madame Sandra Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2023.

020-02-2023

PROGRAMME DE PRÉVENTION - ACCISST

CONSIDÉRANT QUE, selon la loi CNESST, comme nous sommes un groupe prioritaire 3, nous devons avoir en main un programme de prévention mis à jour annuellement et faire le suivi des nouveaux règlement CNESST;

CONSIDÉRANT QUE le groupe ACCISST, nous a fait une offre afin de nous inclure dans leur mutuelle au coût de 1000\$/ année;

CONSIDÉRANT QUE, l'offre du groupe ACCISST inclus la mise à jour annuelle du programme de prévention, une visite annuelle, les préventionnistes nous font des recommandations, nous informe lors de nouveau règlement et rempli les formulaires pour nous;

Il est proposé par : Yanick Vachon

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville accepte l'offre de ACCISST.

021-02-2023

SOUMISSION ORDINATEUR / TÉLÉPHONE ADJOINTE

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la création d'un nouveau poste au sein de la Municipalité;

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de chez Nortech solution informatique pour l'achat de deux moniteurs, une station d'accueil, un téléphone IP et un portable ainsi que la création d'adresse courriel, installation du téléphone et montage et transfert de données pour le poste de direction au coût de 2981.20\$ avant taxe;

Il est proposé par : Yvan Proulx

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité accepte la soumission de chez Nortech Solution informatique au coût de 2981.20\$ avant taxe.,

022-02-2023

AUTORISER LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLE ET DES FORÊTS

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise le maire Pascal Rheault à signer l'entente de délégation de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts couvrant la période 2023-2028.

023-02-2023

DEMANDE POUR ENTENTE INTERMUNICIPALE – ST-MATHIEU-D'HARRICAN

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de la Municipalité de St-Mathieu d'Harricana afin de demander l'intérêt des municipalités environnantes pour l'établissement d'un plan d'aide intermunicipale au niveau de la voirie;

Il est proposé par : Yanick Vachon

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville est ouvert à discuter avec la municipalité de St-Mathieu d'Harricana de la possibilité de l'établissement d'un plan d'aide intermunicipale au niveau de la voirie.

QUE le conseil nomme Pascal Rheault, maire ainsi que Sandra Boutin, directrice générale pour représenter la municipalité lors des discussions.

ENTENTE INTERMUNICIPALE PARTAGE D'INSPECTEUR

EXPÉDITEUR : Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire

DATE : 19 Janvier 2023

OBJET : La municipalité de St-Dominique-du-Rosaire confirme la réception de notre avis de non-renouvellement en date du 6 décembre dernier et accepte le retrait de la municipalité de St-Gertrude-Manneville de l'entente intermunicipale partage d'inspecteur.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

024-02-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h26.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, Directrice Générale &
Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.